



Utilisation de la carte bancaire de mon ex

Par **cookie83**, le **16/12/2015 à 23:09**

Bonsoir, rnrnJ'ai eu une relation avec une personne pendant 2 ans. Cette histoire s'est arrêtée en Juillet 2015.rnrnPendant notre relation, mon ami et moi avons acheté sur un site internet 2 coupons pour faire du flyboard ainsi que 2 ceintures minceurs en Avril et Mai 2015 avec sa carte bancaire.rnrnJusqu'à maintenant, j'ai effectué des achats sur ce site.rnIl y a une semaine, il m'a demandé si j'avais utilisé sa carte après notre rupture sur ce site. rnJe lui ai dit par sms que j'avais fait des achats sur ce site mais qu'il ne me semblait pas qu'il s'agissait de sa carte bleue. Par acquis de conscience, j'ai vérifié les coordonnées bancaires et effectivement, il ne s'agissait pas des miennes.rnrnJe lui ai par la suite envoyé un message pour m'excuser de ce malentendu et lui précisant que je pouvais lui régler la totalité des achats mais il n'a rien voulu entendre, m'a dit qu'on se reverrait au tribunal et ne veut plus m'adresser la parole.rnJe reconnais qu'il s'agit de ces coordonnées bancaires mais je ne savais que ces données étaient restées enregistrées puisque moi même avant j'avais réalisé des achats avec ma propre carte bancaire.rnrnJe sais que je vais sans doute être convoquée à la police puis au tribunal.rnJe n'ai pas les moyens de me payer un avocat et je ne veux pas aller en prison parce que ces coordonnées bancaires sont restées enregistrées ainsi que pour mon manque d'inattention. rnrnQu'est ce que j'encours ?rnQue dois je dire ?rnrnMerci à vous de prêter attention à ma demande.

Par **cocotte1003**, le **17/12/2015 à 08:05**

Bonjour, envoyez lui une LRAR pour lui demander quel mode de règlement il souhaite pour votre dette. Ne vous inquiétez pas, vous n'irez pas en prison pour cela, si la police vous convoque, présentez votre LRAR et régler la dette et uniquement la dette, cordialement

Par **cookie83**, le **26/12/2015 à 11:21**

Bonjour, il me semble qu'il a porté plainte à la banque et que celle-ci lui a sans doute remboursé la somme totale des achats. rnrnDois-je quand même adresser lui adresser une LRAR ?

Par **diana12**, le **02/03/2017 à 01:37**

Bonjour,rnrnJ'ai exactement le même problème : je voudrais savoir comment vous avez fait par la suite et si le problème a été réglé, svp ? Dites-le moi car son but est de me détruire surtout que je lui ai dit que je ne voulais plus être avec lui et il m'est arrivé, à ce moment là, de faire des achats. Il en a profité pour m'embêter. J'ai tout essayé, rien n'y fait, il a porté plainte contre moi, me menace de prison, de malhonnête, pourtant je n'ai vraiment pas fait attention quand j'utilisais la carte.rnrnSi vous pouviez me répondre ça m'arrangerais.rnrnMerci.

Par **morobar**, le **02/03/2017 à 08:22**

Bonjour,rnVous avez exactement le même problème, et pouvez lire les mêmes réponses.

Par **amajuris**, le **02/03/2017 à 11:33**

diana12,rnvous ne vous êtes pas rendu compte que vous utilisez la carte de votre ex avec son code personnel ?rndifficile à croire !rnsalutations

Par **jodelariege**, le **02/03/2017 à 12:42**

bonjour je me posais la même question car soit on a la carte d'une autre personne et on le sait soit les numéros de la carte sont enregistrés et déjà sur le site de vente mais au moment de payer n'apparaissent que les 3 ou 4 derniers numéros de la carte ,donc là on voit qu'il ne s'agit pas de notre carte mais bien celle de quelqu'un d 'autre... le problème serait peut être réglé en remboursant tout simplement le propriétaire de la carte